

Ethos Services  
Place de Cornavin 2  
Case postale  
CH-1211 Genève 1  
T +41 (0)22 716 15 55  
F +41 (0)22 716 15 56  
www.ethosfund.ch

## Ethos Services Procès-verbal de la 16<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire

**Date**            **Jeudi 2 juin 2016**  
                          **09h30 : Présentation des activités et des comptes 2015**  
                          **10h10 : Assemblée générale d’Ethos Services**

**Lieu**             **Salle de la Grenette, Fribourg**

### (A) PRESENTATION DES ACTIVITES ET DES COMPTES 2015

Les activités, le rapport annuel et les comptes 2015 de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services sont présentés en préambule aux parties officielles des deux assemblées générales respectives.

En introduction, le Président D. Biedermann remercie particulièrement l’équipe des collaborateurs/trices d’Ethos pour leur grand engagement tout au long de l’année et sans lequel la Fondation Ethos n’aurait pas pu atteindre les bons résultats actuels. Il remercie également le conseil de fondation d’Ethos et le conseil d’administration d’Ethos Services pour leur excellent travail. Finalement, au nom des deux conseils, il adresse encore de vifs remerciements aux membres de la Fondation Ethos et aux actionnaires d’Ethos Services pour la confiance témoignée.

Au cours de sa présentation des activités 2015 du groupe Ethos, le Président souligne notamment les éléments suivants :

#### Fondation Ethos

- Comme par le passé, la Fondation a publié en 2015 une version actualisée de ses lignes directrices de vote, document de référence en la matière. La Fondation a également publié une étude sur les assemblées générales 2015 avec de nombreuses informations sur la situation en Suisse en matière de gouvernance d’entreprise.
- Pour la première fois, la Fondation Ethos a décidé de s’engager juridiquement pour défendre les intérêts à long terme des parties prenantes d’une entreprise spécifique, en l’occurrence Sika. Dans ce cadre, la Fondation a été acceptée par le Tribunal de Zoug en tant qu’intervenante accessoire pour soutenir le conseil d’administration de Sika dans le litige qui l’oppose à la famille Burkard. En effet, les enjeux de cette procédure ne concernent pas uniquement Sika, mais de nombreuses sociétés suisses avec structure inégalitaire de capital.
- La Fondation Ethos fêtera son 20<sup>ème</sup> anniversaire au cours d’un Ethos Day qui aura lieu le 2 février 2017 à Berne et sera consacré au thème « En tant qu’investisseurs, nous construisons le monde de demain ». Plusieurs personnalités ont d’ores et déjà confirmé leur participation, dont notamment M. Jörg Reinhardt, président de Novartis.

### Ethos Services

- L'exercice 2015 a été très satisfaisant. Il a dégagé un bénéfice de CHF 400'000, ce qui permet le versement d'un dividende aux 18 actionnaires d'Ethos Services qui représente un rendement d'environ 2.5%.

### Ethos Académie

- L'association compte toujours environ 200 membres. La Fondation Ethos a deux représentants au Comité d'Ethos Académie. Le rôle joué par Ethos Académie en matière de sensibilisation aux enjeux de durabilité doit impérativement être poursuivi.

D. Biedermann passe ensuite la parole au Directeur V. Kaufmann, qui, à son tour, présente les activités de gestion, l'évolution des produits et les comptes 2015. Il précise notamment les points suivants :

- Les services d'analyse de durabilité ont été fortement développés en 2015. La plateforme électronique est continuellement améliorée et a notamment été complétée par un module « Analyse ESG de portefeuille ».
- Lancé en octobre 2015, le nouveau fonds en actions monde « Ethos Equities Sustainable World ex CH » incluant un filtre carbone affiche une surperformance depuis le lancement le 15 octobre 2015 de 3.5% par rapport au MSCI World ex-Switzerland. Ethos a également rejoint le Montréal Carbon Pledge et publie dorénavant les émissions de CO<sub>2</sub> de l'ensemble de ses portefeuilles d'actions.
- Fort de ses 129 membres, l'Ethos Engagement Pool a confirmé son positionnement comme le plus grand groupement de caisses de pension en Europe continentale. Pour 2016, Ethos Services prévoit le lancement du « EEP international », qui regroupera les caisses de pension pour assurer un engagement actionnarial sur les thèmes ESG avec les sociétés étrangères cotées. Les membres du Pool pourront également accéder aux données ESG des sociétés étrangères cotées.
- En 2015, 55% des revenus d'Ethos Services SA étaient issues d'honoraires de mandats de conseil. La diversification des revenus d'Ethos Services a ainsi été poursuivie réduisant davantage la dépendance aux évolutions de la bourse, inhérente aux commissions de gestion.

M. Matthias Bapst, expert-réviseur auprès de Deloitte, présente ensuite le rapport de l'organe de contrôle et recommande l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés. Il fait également remarquer que le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services ont décidé de soumettre Ethos volontairement à un contrôle ordinaire qui, contrairement au seul contrôle restreint, est plus approfondi et exige la mise en place d'un système de contrôle interne.

Les différentes présentations au sujet des activités et des comptes 2015 ne suscitent aucune remarque.

## **(B) ASSEMBLEE GENERALE D'ETHOS SERVICES**

En sa qualité de Président, D. Biedermann ouvre la 16<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire d'Ethos Services SA. Il constate que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle est valablement constituée. Messieurs Claude-Victor Comte, membre du conseil d'administration d'Ethos Services, et Hanspeter Uster, membre du conseil de fondation d'Ethos, sont désignés comme scrutateurs.

Le Président précise que 16 actionnaires représentant 98.5 % du capital sont représentés. L'ordre du jour est accepté.

## 1. Procès-verbal

Le Conseil d'administration soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2015 à l'approbation des actionnaires. Aucune observation n'est formulée.

*Vote : Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2015 est approuvé à l'unanimité et sans modification.*

## 2. Rapport annuel 2015 et comptes 2015

### 2.1 Rapport de l'organe de contrôle

En sus du rapport oral présenté par un représentant de l'organe de contrôle sous point (A) ci-dessus, l'assemblée générale prend connaissance du rapport de l'organe de contrôle qui figure à la page 48 du rapport annuel. Aucune remarque n'est formulée.

### 2.2 Rapport de rémunération des instances dirigeantes

Les indications concernant le système de rémunération figurent dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise », section « Rapport de rémunération » du rapport annuel (point 3.2.5, page 31). Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

*Vote consultatif : L'assemblée générale accepte à l'unanimité le rapport de rémunération des instances dirigeantes comme présenté à la page 31 du rapport annuel 2015. Ce vote a uniquement un caractère consultatif.*

### 2.3 Approbation du rapport annuel 2015

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

*Vote : L'assemblée générale approuve le rapport annuel 2015 à l'unanimité.*

### 2.4 Approbation des comptes 2015

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

*Vote : Les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.*

### 2.5 Répartition du résultat 2015

#### a) Affectation du résultat (selon point 4.2-A, page 36 du rapport annuel)

Le conseil d'administration recommande la proposition d'affectation du résultat suivante :

Résultat de l'exercice 2015	CHF	409'521
Report de l'exercice précédent	CHF	143'750
<b>Résultat à disposition</b>	<b>CHF</b>	<b>553'271</b>
Affectation réserve 20 <sup>e</sup> anniversaire	CHF	-25'000
Affectation réserves légales	CHF	-200'000
<b>Report sur nouvel exercice</b>	<b>CHF</b>	<b>328'271</b>

Le Président rappelle que les réserves légales ont été constituées avec l'agio de l'augmentation du capital. Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

*Vote : La proposition d'affectation du résultat est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.*

#### b) Distribution de réserves légales issues d'apport en capital (selon point 4.2-B, page 36 du rapport annuel)

Le conseil d'administration recommande la distribution de CHF 200'000, soit CHF 139.30 par action :

Réserves issues d'apport en capital CHF 1'699'000  
au 31.12.2015

Distribution prélevée sur les réserves CHF -200'000  
légales issues d'apport en capital

---

Total des réserves légales issues CHF 1'469'000  
d'apport en capital

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

*Vote : La proposition de distribution de CHF 200'000 par prélèvement des réserves légales issues d'apport en capital est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.*

### 3. Décharge du Conseil d'administration

Le conseil d'administration demande à l'assemblée générale de lui accorder la décharge pour l'exercice 2015.

Aucune observation à cet égard n'est formulée.

*Vote : L'assemblée générale accorde à l'unanimité la décharge des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2015.*

### 4. Election des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale la réélection au Conseil d'administration, pour un mandat d'une année, des 6 membres actuels :

- **Dominique Biedermann** (1958), membre et président du Conseil depuis 2015  
Dr. es sciences économiques, Dr. h.c, ancien directeur de la Fondation Ethos et d'Ethos Services, membre du Conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros
- **Claude-Victor Comte** (1946), Vice-président, membre du Conseil depuis 2006  
Juriste, consultant en matière de prévoyance professionnelle, ancien directeur de la Caisse de prévoyance CIA, Genève
- **Philippe Doffey** (1960), membre du Conseil depuis 2012  
Lic. HEC, Directeur général des Retraites Populaires, Lausanne
- **Monika Roth** (1951), membre du Conseil depuis 2007  
Dr. en droit, avocate, professeure, vice-présidente du tribunal pénal du canton de Bâle-Campagne, Bâle
- **René Sieber** (1955), membre du Conseil depuis 2002  
Dr. es sciences économiques, directeur-fondateur et vice-président de la société d'asset management Dynagest SA, Genève
- **Konrad Wüest** (1960), membre du Conseil depuis 2015  
Etudes en histoire et sciences économiques à l'Université de Berne, Directeur et responsable des investissements de la Caisse de pension de la Ville de Lucerne

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel. Pour la réélection du Président, c'est le Vice-président qui prend la présidence de l'assemblée.

En cas de réélection, le conseil d'administration prévoit de confirmer Dominique Biedermann comme Président et Claude-Victor Comte comme Vice-président.

*Vote : L'Assemblée générale réélit à l'unanimité Madame Monika Roth ainsi que Messieurs Dominique Biedermann, Claude-Victor Comte, Philippe Doffey, René Sieber et Konrad Wüest pour un mandat d'une année.*

## **5. Election de l'organe de contrôle**

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de réélire Deloitte comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

*Vote : L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'élection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour un mandat d'une année.*

## **6. Divers**

Néant.

## **Clôture de l'assemblée générale**

Le Président clôt l'assemblée à 10h30 et convie les actionnaires d'Ethos Services à l'assemblée générale de la Fondation Ethos qui suit et dont ils sont membres.